



Comité des parents usagers du service de garde
École St-Jean-de-la-Lande

Compte-rendu

Jeudi 22 octobre 2020 à 18 h
En mode virtuel (Teams)

Présences :

- Hélène Parent (Adèle et Mathilde Jodoin)
- Carolyne Binette (Raphaëlle et Ophélie Caron)
- Maude Issopé Ofoé (Ludovic Ofoé-Martineau)
- Catherine Noël (Julien, Charlotte et Maxime Pelletier)
- Nathalie Jarrin, directrice
- Nathalie Rivard, technicienne en service de garde

Absence :

- Ariane Pichette-Neveu (Clovis et Simone Tessier)

1. Tour de table

Les membres se présentent.

2. Organisation du comité

- **Désignation des membres du comité et des rôles :**
Catherine rédigera le compte-rendu qui sera transmis aux membres du comité, à la direction et aux membres du CÉ. Elle assurera les suivis au nom du comité et la coordination des réunions.
Carolyne fera le lien avec le CÉ.
Catherine agira comme intermédiaire avec l'OPP.
- **Retour sur les règlements généraux (questions ?)**
Pas de questions.
- **Mise à jour des moyens de communication**
Les communications se feront par courriel.
Les rencontres auront lieu par le biais de la plateforme Teams tant que les mesures de santé publique seront en vigueur.
La fiche de présentation des membres qui est affichée chaque année sur les babillards de l'école sera renouvelée. Une version pourra être affichée à l'entrée du service de garde, mais elle sera aussi envoyée par la direction aux parents afin de faire connaître le comité.
Catherine enverra un courriel aux membres parents afin d'obtenir la photo de chacun et créer la fiche de présentation.

3. Retour sur le dernier compte-rendu (membres présents l'an dernier): questions

Pas de questions.

4. Communications générales

- **Guide du parent :**

Il sera mis à jour et présenté au CÉ le 3 novembre avant d'être acheminé aux parents de l'école. Ce document comporte tous les renseignements à propos du service de garde : fonctionnement, horaire, tarification, journées pédagogiques, repas, boîte à lunch, frais de retard, absence, etc.

Il existe bel et bien un résumé dans l'agenda officiel, mais les élèves du préscolaire n'ont pas l'agenda, les élèves de 2^e année non plus (agenda virtuel).

**Dans ce contexte, en plus du guide du parent envoyé par le service de garde, il serait important que la direction envoie un rappel des renseignements importants liés au fonctionnement de l'école : code de vie, horaire mis à jour, etc.

- **Fonctionnement du service de garde en mode covid :**

On propose d'ajouter une « annexe covid » au guide du parent du sdg afin de fournir les renseignements additionnels liés au contexte actuel. Les interrogations des parents sont nombreuses. Il est impératif de les rassurer à propos des éléments qui touchent à l'organisation, notamment :

- La mise en place de deux horaires de dîner au bâtiment principal afin de respecter les règles de santé publique :
 - De 11 h 32 à 12 h 15 : période de repas des élèves de prématernelle, maternelle et 1^{ère} année, suivie d'une période de jeu dans la cour.
 - De 12 h 15 à 12 h 53 : période de repas des élèves de 2^e, 3^e et 4^e année, précédée d'une période de jeu dans la cour. Ces élèves ne ressortent pas dehors après le repas.

Cet horaire restera le même toute l'année (pas de rotation de groupes prévue).

Il pourra être suggéré aux parents des élèves qui dînent plus tard de fournir une collation au besoin. Des poubelles pourront être ajoutées dans la cour.

- Tous les efforts déployés pour le respect des bulles-classes au service de garde : même lorsque des élèves de bulles-classes différentes doivent être regroupés dans un même local, les bulles sont conservées avec une distanciation à respecter. Par exemple, lors du départ progressif des éducatrices le soir.
- Procédure pour l'accueil le matin.
- Cette année, le service de garde ne fournit plus de collation en fin de journée. (Ce point sera abordé en détails plus bas.)
- Rassurer que les éducatrices mettent en place une planification diversifiée qui sera communiquée aux parents.

- **Présentation des éducatrices, des personnes ressources et des responsables :**

De nombreux parents ignorent le nom de l'éducatrice de leur enfant.

On propose que soit envoyée aux parents une liste de tous les groupes avec le nom de l'éducatrice, même si certains postes demeurent à pourvoir. Une mise à jour pourra être transmise aux parents des groupes concernés lorsque le poste aura été comblé.

Une présentation des personnes responsables du service de garde avec leurs coordonnées et la répartition de leurs responsabilités respectives serait également appréciée. Cela permettrait d'augmenter l'efficacité et la clarté des communications. Les parents sauraient ainsi à qui s'adresser lorsqu'ils ont une question.

- **Facturation :**

De nombreux parents rapportent n'avoir jamais reçu l'état de compte contenant le numéro de référence. Plusieurs parents ayant déjà ce numéro qui demeure inchangé au fil des années et afin d'éviter la problématique des courriels à répétition, on suggère d'envoyer un court message à tous les parents afin de demander à ceux qui n'ont pas ce numéro d'écrire à Ana afin de l'obtenir.

- **Vestiaires et organisation pour l'hiver :**

Ce point ne concerne pas uniquement le service de garde.

Il est entendu que la direction fera parvenir un mémo général à tous les parents afin de clarifier les règles d'utilisation des casiers. Par exemple : casiers partagés, crochets pour les vêtements mouillés, possibilité ou pas d'y laisser les chaussures ou des vêtements de rechange, fonctionnement pour les utilisateurs du service de garde le matin, etc.

L'assignation des casiers sera terminée cette semaine. Le comité covid de l'école finalise actuellement les derniers détails.

Afin de respecter les règles de distanciation, certaines classes auront seulement accès à des crochets. Les enseignants seront invités à communiquer aux parents de leurs élèves tout aménagement ou fonctionnement particulier.

- **Rassurer les parents d'élèves du préscolaire :**

Le contexte de pandémie et le manque de contacts sont insécurisants pour les parents, plus particulièrement pour ceux des élèves du préscolaire qui apprivoisent avec leurs enfants l'univers de la grande école.

Il serait important de trouver des moyens de fournir davantage d'information aux familles d'élèves du préscolaire, comme par exemple le déroulement de l'accueil le matin avant 9 h.

On propose l'envoi d'un petit guide spécifique au préscolaire.

5. Journées pédagogiques

- **Ajustements en mode covid :**

La planification des activités lors des journées pédagogiques est toujours approuvée l'année précédente. En raison de la pandémie, les sorties ont dû être annulées. La planification est donc ajustée au fur et à mesure, selon les règles de santé publique en vigueur (responsabilité de Sandra).

De nombreux parents sont hésitants à inscrire leurs enfants, ne sachant pas si les bulles-classes sont respectées ou pas. Il serait important de les rassurer. Les bulles-classes sont toujours respectées, mais il est possible que certaines se partagent un même local et une même éducatrice. Lorsque c'est le cas, la distanciation physique est respectée par la création de zones distinctes.

Comme par le passé, les élèves inscrits à une journée pédagogique ne sont pas nécessairement avec leur éducatrice régulière.

Une attention particulière est toutefois portée pour le préscolaire afin que les tout-petits soient avec une figure connue.

- **Formulaires Forms pour l'inscription :**
Les parents apprécient la transition récente vers les formulaires électroniques pour l'inscription. Un bel ajout !

6. Volet alimentaire

- **Communication : Politique du CSSDM à l'égard des allergies alimentaires**
Tel que mentionné lors de la dernière rencontre du comité, il serait important de faire de la sensibilisation. Il faudrait également s'assurer que les enseignants informent les parents s'il y a des allergies dans le groupe.
- **Communication : Changement de l'heure du repas pour certains groupes**
Point abordé plus haut.
- **Communication : Fin de la collation de fin de journée**
Le service de garde ne distribue plus de collation en fin de journée. Les parents doivent en fournir une dans la boîte à lunch. En vertu d'une nouvelle politique du Ministère, l'école recevra dorénavant un budget pour remettre une collation à tous les élèves, pas seulement les utilisateurs du service de garde. L'école déterminera la procédure et informera les parents lorsque la politique sera en place.
- **Semaine québécoise de réduction des déchets**
En cours.
- **Suivi compostage : est-ce que cela se poursuit ?**
Les initiatives mises en place au cours des deux dernières années se poursuivent.

7. Récupération des enfants le soir

- **Échos des parents :**
Les files d'attente se sont estompées. Les plaintes de parents aussi. La taille du sdg nécessite la mise en place de deux postes d'accueil aux heures de pointe. On doit continuer de penser à des solutions, notamment pour réduire l'insatisfaction qui revient chaque début d'année et pour palier aux enjeux de sécurité liés à l'identification des personnes qui récupèrent les enfants.
- **Sondage pour l'application payante Hop Hop**
De nombreux parents semblent ouverts à l'utilisation de l'application dont les coûts s'élèvent à 26 \$ par famille par année.
Cette application pour téléphone permet d'aviser le sdg de l'arrivée prochaine du parent afin que l'enfant se prépare. Elle permet aussi d'identifier le parent de manière sécuritaire. En collaboration avec l'OPP, les membres du comité élaboreront un sondage auprès des parents afin de prendre le pouls et pousser plus loin la réflexion pour l'an prochain.
Lorsque cette application avait été envisagée l'an dernier, l'idée avait été écartée en raison des coûts qui pourraient ne pas être à la portée de tous les budgets.

8. Bienveillance au service de garde

On réitère l'importance de mettre de l'avant le concept de bienveillance des éducatrices envers les enfants, des parents envers les éducatrices et des enfants entre eux.

On propose de demander aussi aux éducatrices de prendre connaissance des goûts ou intérêts de leur groupe et d'encourager la collaboration et le partage des forces entre éducatrices.

9. Suivi : Projet d'une nouvelle plateforme éducative du sdg

Dossier à suivre.

10. Suivi : Améliorer les transitions et les communications entre les éducatrices et les enseignants (et vice-versa)

Ce sujet a été abordé à de nombreuses reprises par le comité. Il est toujours d'actualité et le contexte devrait faciliter la communication puisque les élèves passent la journée dans le même local. Il faut encourager le décloisonnement entre ce qui se passe en classe et au service de garde et se centrer sur les besoins des enfants. On doit s'assurer de communiquer tout incident, conflit, blessure, malaise afin de faciliter les suivis entre les enseignants et les éducatrices et vice-versa.

11. Varia

- **Semaine des services de garde : 10 au 14 mai 2021**

⇒ On souligne la grande ouverture et l'implication de la direction et de la responsable du service de garde et ses acolytes face aux préoccupations et points soulevés par le comité. Le contexte de pandémie a ajouté un surplus de tâches dont les parents ne sont pas toujours conscients. Les membres du comité réitérent leur souhait d'offrir leur entière collaboration.

On reconnaît qu'une attention doit être portée aux éléments de communication afin d'informer et rassurer davantage les parents.

Il est convenu que la prochaine rencontre aura lieu **dans la semaine du 7 décembre** et que l'horaire sera ajusté à **19 h**.

Catherine enverra un sondage Doodle pour déterminer la date.